

INFORMATION AU PUBLIC**Résolution des anomalies constatées dans quelques opérations de factoring**

Suite à la publication d'informations relatives à son activité factoring, CIH Bank apporte les éclaircissements suivants.

Après la découverte d'anomalies dans certaines opérations de factoring avec quelques clients, CIH Bank a rapidement identifié les dysfonctionnements et mis en place les mesures correctives permettant à la banque de recouvrer ses droits et de sauvegarder ses intérêts.

Il est à noter que l'ensemble du portefeuille factoring a fait l'objet d'une revue exhaustive. A cet effet et conformément à sa politique de prudence en matière de couverture des risques, les comptes arrêtés à fin Septembre 2023 comprennent les provisions couvrant les risques résiduels et les risques prospectifs à date, relatifs à cette activité.

Ces efforts de provisionnement ne devraient avoir qu'un impact limité sur les résultats de 2023 comparés à 2022 grâce aux performances réalisées au niveau de l'activité et de la progression enregistrée au niveau du PNB et du résultat brut d'exploitation.